



CALENDRIER ÉLECTORAL

Haro sur les arrangements particuliers visant le partage du pouvoir

MONDIAL RUSSIE 2018

La RDC jouera à fond contre la Guinée

C'est presque sans enjeu que les Léopards affronteront, le 12 novembre, au stade des Martyrs le Syli national de la Guinée, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Les joueurs de Florent Ibenge comptent l'emporter face aux Guinéens par deux buts d'écart et espérer un scénario de défaite pour la Tunisie à domicile face à la Libye.

La RDC occupe la deuxième place avec 10 points, à trois longueurs de la Tunisie, leader avec 13 points. L'infime espoir des Congolais est que la Tunisie s'incline à domicile et que la RDC l'emporte sur la Guinée avec un score large.

Page 6



Quelques participants au dialogue du Centre interdiocésain

Tout en félicitant le communiqué du Département d'État américain qui a salué le calendrier électoral publié par la Céni, Lambert Mende a, au cours d'un point de presse tenu le 8 novembre, invité toutes les parties prenantes ainsi que le peuple congolais à

l'union sacrée en vue de faire aboutir ce processus historique.

Pour l'officiel congolais, l'agitation qui s'est emparée de l'opposition radicale au lendemain de la publication du calendrier électoral est en réalité la manifestation d'un certain désar-

roi. Il y voit « une tentative illégitime de confiscation de la souveraineté du peuple au profit d'interminables arrangements particuliers pour un schéma de partage équitable et équilibré du pouvoir ».

Page 4

ENJEU ÉLECTORAL

Le Paddecom conteste le calendrier de la Céni

La plate-forme de l'opposition Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement a littéralement rejeté le calendrier de la Céni qui, pour elle, sort du cadre de l'accord politique signé le 31 décembre 2016 sous l'égide de la Cénco et qui fixe l'organisation des élections avant la fin de l'année en cours.

Formation politique affiliée, le Parti démocratique pour le développement communautaire (Paddecom) s'est logiquement rangé derrière la position centrale de la plate-forme de contester le calendrier électoral.

D'après ce parti, ce calendrier n'est ni réaliste, ni consensuel, moins encore



Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi conforme à la Constitution, ni à l'accord du 31 décembre 2016.

Page 4

DROITS DE L'HOMME

L'Asadho exige la libération des membres du mouvement citoyen « Telema Ekoki »

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dite préoccupée par les atteintes aux droits de l'homme dont les membres du mouvement citoyen « Telema Ekoki » sont régulièrement victimes de la part des éléments de la Police nationale congolaise (PNC).

Cette organisation exhorte, en outre, le président de la République à prendre des mesures qui s'imposent pour que l'armée, la PNC et l'Agence nationale des renseignements



Des jeunes de Telema Ekoki devant l'ambassade américaine à Kinshasa

respectent les droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les normes nationales et internationales relatives aux droits de l'homme.

Page 2

ÉDITORIAL

Espoir

À ceux qui doutent, pour une raison ou pour une autre, que l'Afrique en général et le Congo en particulier ne parviennent pas à franchir les obstacles s'élevant sur la route du développement durable, nous ne saurions trop conseiller de lire, chapitre par chapitre, page par page, ligne par ligne, le livre que publie l'économiste congolais Antoine N'Gakosso dans la collection Etudes Africaines de L'Harmattan (1). Écrit par un universitaire de renom qui est aussi Directeur général des Impôts et des domaines, cet ouvrage, résumé en quelques mots, envoie à notre monde deux messages forts que l'on peut ainsi résumer :

° Premier message : la marche vers l'émergence n'a rien d'utopique pour les pays africains. Elle est même inscrite naturellement dans l'évolution du continent étant donné le capital humain, la richesse naturelle, le dynamisme économique dont celui-ci dispose. Mais elle ne se concrétisera que si la bonne gouvernance publique et privée s'impose à tous comme le véritable ressort du bond en avant historique qui se trouve désormais à notre portée.

° Deuxième message : les critères de l'émergence sont connus et répertoriés, donc applicables par tous les pays qui décident d'avancer sur la voie du progrès économique et social. Stabilité politique, urbanisation, développement du marché intérieur, qualité des grandes infrastructures, monétarisation de l'économie, diversification de la production, attraction des capitaux étrangers sont les moyens qui peuvent nous permettre d'atteindre rapidement cet objectif.

Au terme d'une analyse fondée sur des données indiscutables, la conclusion d'Antoine N'Gakosso est claire : « Le pays qui s'engage à devenir émergent à un horizon donné devra, pour y parvenir, mettre en place un comité de l'émergence économique. » Un comité qui s'emploiera d'abord à réunir les conditions sans lesquelles cette avancée serait impossible, qui élaborera ensuite et organisera la mise en œuvre du programme très concret sur lequel cette étude aura débouché.

Enoncée avec autant de calme que de détermination par une haute personnalité qui sait parfaitement de quoi elle parle, une telle proposition lance à la société congolaise un message d'espoir que l'on ne saurait ignorer.

(1) Antoine N'Gakosso : « L'Émergence économique dans les pays de l'Afrique sub-saharienne. Comment y parvenir ? » Editions L'Harmattan.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS DE L'HOMME

L'Asadho exige la libération des membres de «Telema Ekoki»

L'organisation exhorte le président de la République à prendre des mesures qui s'imposent pour que l'Armée, la Police nationale congolaise et l'Agence nationale des renseignements respectent les droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les normes nationales et internationales relatives aux droits de l'homme.



Des jeunes de «Telema Ekoki» devant l'ambassade américaine à Kinshasa

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) se dit préoccupée par les atteintes aux droits de l'homme dont les membres du mouvement citoyen «Telema Ekoki» sont régulièrement victimes de la part des éléments de la Police nationale congolaise (PNC). Cette ONG a, en effet, noté qu'en date du 6 novembre au quartier 2, à Masina (Kinshasa), au lendemain de la publication du calendrier électoral, un groupe composé de vingt jeunes, membres dudit mouvement politico-citoyen, a été brutalement dispersé par les éléments de la PNC. Trois d'entre eux ont été arrêtés et conduits vers une destination inconnue. Ceux-ci, a précisé l'association, manifestaient pacifiquement leur rejet du calendrier électoral, en exigeant le respect de la Constitution. Ils scandaient pour la circonstance le thème de leur campagne citoyenne, à savoir « Je veux un nouveau président maintenant ». LONG rapporte que le 7 novembre, trois autres jeunes de ce mouvement qui sensibilisaient la population à l'importance du respect de la Constitution à Masina et Matete avaient également été arrêtés et

conduits vers une destination inconnue.

Les trois premiers membres arrêtés seraient, selon l'Asadho, Germain Londi, David Kisuvi et Zina Ngoma. Les trois derniers sont Cadi, Morlin et Ibrahim Matenda. Dans son communiqué publié le 8 novembre, cette association a rappelé que plusieurs autres jeunes du mouvement citoyen «Telema Ekoki» ont aussi été victimes des traitements inhumains et d'arrestations arbitraires de la part de la PNC, en date du 18 octobre, lors du sit-in organisé devant l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. Ils y étaient pour remettre un memo destiné à l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, Nikki Haley.

Condamnant toutes les atteintes aux droits de l'homme dont sont victimes ces jeunes, l'Asadho demande également au chef de l'État de les faire libérer. Du ministre de l'Intérieur, l'association attend qu'il fasse diligence des enquêtes pour identifier et traduire en justice tous les policiers impliqués dans l'arrestation des jeunes de «Telema Ekoki».

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville :

Rodrigue Ongagna
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa :

Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Eyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Félix Kabange Numbi visite le laboratoire géomatique

Le ministre de la Rénovation de la ville est allé récemment, au siège de la structure situé au 4e niveau de l'immeuble Forescom, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, s'imprégner du fonctionnement de ladite structure.

La descente sur le terrain de Félix Kabange Numbi lui a permis de passer tour à tour au service laboratoire où sont traitées toutes les informations forestières; au serveur central; au département de l'inventaire forestier national et au bureau des ingénieurs pour l'inventaire forestier. Guidé par le chef de la direction géomatique, François Kayembe, le ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville a pu se rendre compte non seulement du fonctionnement de ce laboratoire mais aussi des difficultés auxquelles il fait face.

« Nous avons voulu visiter le laboratoire géomatique parce que l'aménagement du territoire sous-entend la gestion spatiale aussi bien du sol que du sous-sol. Lorsque nous parlons du sol, nous avons la flore,



Félix kabange Numbi suivant les explications du chef de laboratoire géomatique

la forêt et le laboratoire a un triple avantage d'abord sur le plan de la télédétection, ensuite sur le plan du système national d'information géographique

et enfin sur le plan de la production des cartes numériques. La RDC a, à peu près cent cinquante-cinq millions d'hectares de forêts et par conséquent, on

ne peut pas parler de l'aménagement du territoire sans en tenir compte », a expliqué Félix Kabange Numbi. « Nous voulons nous imprégner de la réalité de ce laboratoire, parce qu'aujourd'hui, dans l'aménagement du territoire, nous avons plusieurs secteurs qui s'enchevêtrent donc nous avons la responsabilité d'inventorier les ressources naturelles du sol et du sous-sol... », a-t-il poursuivi.

Le ministre s'est dit impressionné par le travail fait sur place. Sur le plan de la télédétection aujourd'hui, a-t-il reconnu, « même si nous ne sommes pas encore à jour pour avoir des données instantanées (...), nous sommes en train de surveiller nos forêts car des données existent et il y a des experts sur le terrain dans une dizaine des provinces, dans le nord particulièrement, pour avoir des données de terrain qui nous permettront de disposer des cartes sophistiquées... »

Tout en félicitant les agents du laboratoire géomatique, Félix Kabange Numbi a promis l'organisation prochaine des rencontres interministérielles

pour voir comment assurer une bonne gestion de l'espace national. « Je félicite tous les agents qui travaillent dans ce laboratoire et nous espérons que prochainement, nous nous retrouverons dans les ateliers interministériels où nous allons partager toutes ces données et réagir ensemble. Nous voulons tous nous mettre ensemble de sorte que nous puissions rendre rationnel la gestion de l'espace national... », a conclu le ministre.

Le laboratoire géomatique a pour mission la gestion des espaces par des études de télédétection et de système d'information géographique ainsi que de la cartographie numérique. L'autre mission est de connaître toutes les ressources forestières, leurs superficies et des informations y afférentes. Ce service technique relevant du ministère de l'Environnement, a expliqué le chef du laboratoire géomatique, est confronté au manque de financement qui a pour corollaire le non suivi de certaines missions de terrain et la démotivation du personnel.

Aline Nzuzi

FRANCOPHONIE

Une mission d'information à Kinshasa

Le programme de la délégation arrivée au Congo prévoit des entretiens avec des autorités nationales, celles de la Cour constitutionnelle ainsi que de la Commission électorale nationale indépendante.

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean, a dépêché en République démocratique du Congo (RDC), du 8 au 11 novembre, une mission conduite par son envoyé spécial pour la Région des Grands lacs et ancien président de la Suisse, Pascal Couchepin. Cette délégation, composée en outre de hautes personnalités de l'organisation dont l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, effectue une mission d'information et de contact. Le représentant personnel du président de l'Arménie et sa collègue du Sénégal, l'ancienne ministre malgache des Affaires étrangères, ainsi que le directeur des Affaires politiques et gouvernance démocratique de l'organisation font également partie de l'équipe.



La représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie, Isabel Tshombe, et la Secrétaire générale Michaëlle Jean

Elle aura tour à tour des entretiens avec des autorités congolaises, celles de la Cour constitutionnelle ainsi que des institutions d'appui à la démocratie dont la Commission électorale nationale indépendante. La Francophonie, rappelle-t-on, apporte son accompagnement à la RDC, dans le cadre du processus électoral en cours.

De son côté, la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Ruth Tshombe, a toujours mené un plaidoyer auprès de cette organisation pour un accompagnement en faveur du pays. Ce qui explique que les dossiers congolais ont souvent été reçus et traités lors des différentes rencontres tenues par cette organisation

internationale. Dans le cadre précis du processus électoral, Isabel Tshombe a réitéré la volonté dont font montre le président Joseph Kabila et le gouvernement pour organiser des élections libres, démocratiques et apaisées en vue de préserver les acquis de la démocratie.

Lucien Dianzenza

RDC

La Lucha appelle « au soulèvement et à la désobéissance civile »

Le mouvement citoyen a lancé son appel le 6 novembre, après la publication la veille du nouveau calendrier électoral. Le mouvement citoyen parti de l'est de Goma a appelé à manifester le 15 novembre. En outre, «la Lucha demande au peuple de cesser dès à présent de payer les factures de la Snél (Société nationale d'électricité) et la Régideso (eau)» et de refuser «de s'acquitter des taxes, impôts, redevances et patentes de tous les services de l'État». La Lucha (Lutte pour le changement) annonce «l'assaut final le mercredi 28 novembre», souhaitant, à partir de cette date, «bloquer complètement le pays, sans discontinuer, jusqu'à la chute effective du régime de Kabila». La commission électorale a publié le 5 novembre un calendrier électoral qui prévoit plusieurs scrutins le 23 décembre 2018, dont la présidentielle pour désigner le successeur du président de la République actuel. Le deuxième et dernier mandat de M. Kabila a pris fin le 20 décembre 2016 mais la Constitution l'autorise à rester au pouvoir jusqu'à l'installation de son successeur élu. Un accord pouvoir-opposition du 31 décembre 2016 prévoyait des élections avant la fin 2017. L'opposition demande le départ de M. Kabila au 31 décembre de cette année.

AFP

CALENDRIER ÉLECTORAL

Haro sur les arrangements particuliers pour le partage du pouvoir

Le ministre de la Communication et médias, Lambert Mende, a tenu un point de presse, le 8 novembre, au cours duquel il a pris acte du communiqué du Département d'Etat américain saluant la publication du nouveau chronogramme électoral, tout en invitant par la même occasion les parties prenantes ainsi que le peuple congolais à l'union sacrée en vue de faire aboutir ce processus historique.

Le calendrier électoral divulgué le 5 novembre par la Céni est toujours au centre de l'actualité politique en RDC. Pour les uns, il s'agit d'une étape importante qui vient d'être franchie dans la perspective d'accomplissement du premier passage pacifique et civilisé de pouvoir, au terme d'élections libres, transparentes et apaisées.

Pour les autres, le nouveau chronogramme tire en longueur la misère du peuple congolais en accordant un sursis de plus au président Joseph Kabila.

Face à la controverse suscitée sur fond d'agitation constatée, notamment dans les milieux politiques, le gouvernement s'est exprimé pour donner sa position. C'est l'exercice auquel s'est livré son porte-parole devant la presse. Lambert Mende a tenu à saluer, au nom du gouvernement, la publication dudit calendrier tout en félicitant, au passage la Céni, « soupçonnée, à tort, d'avoir une inclinaison viscérale au glisse-

ment ».

L'officiel congolais en a profité pour tirer à boulets rouges sur une certaine opposition, selon lui en mal de sensation, et qui prend plaisir à tourner en dérision ce calendrier électoral qu'elle oppose à un prétendu calendrier alternatif. Poussant l'outrecuidance à l'extrême, a-t-il dit, certains opposants ont, le plus sérieusement du monde, soutenu que l'initiative de la Céni n'était pas conforme à la Constitution. Plutôt que d'y aller avec des accusations sans fondement, Lambert Mende exhorte les pourfendeurs de la Centrale électorale à « s'adresser dans les formes requises, à la Cour constitutionnelle qui est, du reste, la seule instance compétente pour dire le droit en l'espèce ». Il considère ces prises de position comme irrationnelles et des tentatives de remise en cause de l'indépendance de la Ceni, pourtant consacrée par la Constitution et les lois de la République. Lambert Mende a indiqué que le gouvernement fera sa part pour que ce calendrier électoral soit scrupuleusement respecté. Et d'exhorter « toutes les parties prenantes au processus électoral à plus de responsabilité en ce moment précis où la RDC se trouve à la croisée des chemins ».

Pour le porte-parole du gouvernement, l'agitation qui s'est emparée de l'opposition radicale, au lendemain de la publication du calendrier, est en réalité la manifestation d'un certain désarroi. « Il est difficile de comprendre

qu'après avoir fait de la publication du calendrier électoral son cheval de bataille durant des mois, l'annonce de ce calendrier puisse devenir, pour quelques-uns, l'objet de contestations aussi acerbes et du reste totalement injustifiées », a-t-il fait savoir.

Lambert Mende y voit une manœuvre de plus, tendant à embrigader le pays dans la spirale de nouvelles négociations politiques pour le partage de pouvoir, ou mieux, comme « une tentative illégitime de confiscation de la souveraineté du peuple au profit d'interminables arrangements particuliers pour un schéma de partage équitable et équilibré du pouvoir dont la plupart des Congolais ne veulent plus entendre parler ».

Qu'à cela ne tienne. La feuille de route assortie des contraintes objectives que la Céni a livrée à l'opinion, le 5 novembre dans la soirée, a-t-il déclaré, a besoin d'un accompagnement sans faux fuyants de toutes les parties prenantes. « Il importe que chacun accomplisse sa part pour que, pour la première fois, grâce à des élections libres, transparentes et apaisées, un passage de pouvoir pacifique et civilisé se fasse dans ce pays qui n'entend plus revivre le drame atroce de la neutralisation politique suivie de l'assassinat de Patrice Emery Lumumba, élu légitime des Congolais en 1961 », dixit le ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement.

Alain Diasso

ENJEU ÉLECTORAL

Le Paddecom conteste le nouveau calendrier

La suite du processus électoral continue de susciter beaucoup de réactions, depuis que la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a rendu publique la nouvelle programmation des scrutins. Les personnalités politiques, les activistes de droits de l'homme et des mouvements politiques réagissent diversement.

Dans l'ensemble, la plate-forme de l'opposition Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), pilotée par Félix Tshilombo Tshisekedi et Pierre Lumbi, a littéralement rejeté le calendrier qu'elle estime sortir du cadre de l'accord politique signé, le 31 décembre 2016, sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc). Cet accord fixe l'organisation des élections avant la fin de l'année en cours. Membre du Rassop, le Parti démocratique pour le développement communautaire (Paddecom) s'est logiquement rangé derrière la position centrale de sa plate-forme. Il a pris cette option au cours d'une réunion extraordinaire, tenue le 7 novembre, à son siège situé sur le Boulevard du 30 Juin, dans la commune de Gombe, à Kinshasa. « Le calendrier électoral publié par la Céni, le 5 novembre, constitue sans plus ni moins une poudre aux yeux lancée par cette dernière pour distraire le peuple congolais et la communauté interna-

tionale dans la rituelle comédie de la majorité au pouvoir. Car un soi-disant calendrier électoral émaillé des contraintes de toutes sortes n'est, après examen, ni réaliste, ni consensuel, moins encore non conforme ni à la Constitution, ni à l'accord du 31 décembre 2016 que le Paddecom considère non encore appliqué bien que vidé dans sa substance par la tricherie et débauchage éhonté », indiqué le communiqué de presse de ce parti politique, signé par son président national, Franck Atibu Tshomba.

Cette formation politique « constate, dans cet imbroglio du calendrier électoral de Corneille Nangaa, la main invisible du pouvoir qui consacre l'absence de volonté politique et de bonne foi du président de la République, garant des institutions, de rendre possibles les élections en RDC en hypothéquant même sa souveraineté aux partenaires étrangers pour le financement in toto des élections ». Dans ce document, le Paddecom « exhorte le président de la République d'être au-dessus de la mêlée et de se ressaisir en remettant à la Cénc la charge de parachever l'accord de la Saint-Sylvestre aux fins de préparer les élections véritablement démocratiques et apaisées. Cela lui vaudra le crédit du peuple congolais et de la communauté internationale pour préparer sa sortie honorable ».

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROCESSUS ÉLECTORAL

Franck Diongo enfin autorisé à s'enrôler

Une correspondance du ministre de la Justice adressée à la Commission nationale indépendante (Céni) inviterait la centrale électorale à enrôler le député national et président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) incarcéré depuis 2016.

Le député national Franck Diongo, incarcéré à la prison centrale de Makala depuis décembre 2016, pourrait enfin jouir de ses droits civiques dont son inscription dans le fichier de la Céni en tant qu'électeur. Alors qu'il avait été empêché de s'enrôler lors du passage des équipes de la centrale électorale au sein de cette institution carcérale au cours de la période prévue pour les opérations de révision du fichier électoral à Kinshasa, le député national et président du MLP bénéficierait de l'avantage d'une lettre du ministre Thambwe Muamba adressée à la Céni.

Dans cette correspondance datée du 6 novembre dont le site rdc26.com a fait écho, le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Mwamba, aurait demandé à la Céni de procéder à l'enrôlement du député Franck Diongo. À en croire cette source, le ministre de la Justice aurait signifié à Corneille Nangaa, président de la Céni, qu'aucune mesure légale interdit l'enrôlement des personnes condamnées et détenues dans les établissements pénitentiaires. « *Je vous confirme qu'il n'existe au sein des établissements pénitentiaires aucune instruction interdisant l'enrôlement des personnes condamnées* », aurait



Le député national Franck Diongo / photo Adiac

souligné Thambwe Mwamba dans cette communication, en notant que l'exclusion à l'enrôlement ne pouvait provenir que de la loi électorale. « *Le condamné Franck Diongo n'ayant pas été déchu de ses droits civiques, vos services ne peuvent s'opposer à son enrôlement* », aurait insisté le ministre Chargé de la Justice et Garde des sceaux.

Il est, par ailleurs, rappelé que le député Franck Diongo traîne la centrale électorale en justice pour lui avoir refusé de s'enrôler. Pendant le procès, le ministère public avait déjà donné un avis contre la Céni. Dans un

point de presse tenu au siège de son parti, le MLP, sur l'avenue de l'Enseignement à Kasa-Vubu, au mois de juin dernier, ses conseils étaient notamment de contester cette décision qui violerait les droits de leur client avec obligation de nuire à sa carrière politique. « *Le député national Franck Diongo est toujours citoyen congolais, nous ne comprenons absolument pas le motif de cette interdiction* », avait souligné Me Nicko Mayengele.

Le juriste avait, par ailleurs, indiqué que nulle part la Constitution de la RDC, moins encore la loi électorale, n'interdisait à un prisonnier de se munir de sa carte d'électeur, de surcroît faisant office de carte d'identité.

« *Alors que tous les autres prisonniers, y compris ses amis politiques en prison dont Jean-Claude Muyambo, se sont fait enrôler sans aucun problème, de quel droit on interdirait à Franck Diongo de se faire enrôler* », avaient demandé ces avocats qui voulaient savoir si leur client avait également perdu, en plus de sa liberté, ses droits en tant que citoyen congolais. Pour Franck Diongo, ses avocats, ses proches et les militants de son parti, qui ont promis de faire valoir ce

qui est du droit de ce député en tant que Congolais, la décision du directeur de la prison de lui empêcher son enrôlement était un acte politique pensé par des officines proches du pouvoir dont l'objectif est de l'écarter du circuit des élections en RDC, étant donné que tout candidat, à n'importe quel scrutin que ce soit, devra, au préalable, être enrôlé ou électeur. Après ce constat et des analyses, ces partisans du député Franck Diongo avaient mis en garde contre toute situation malheureuse qui pourrait arriver à leur leader. Aussi des acteurs de la classe politique et sociale de la RDC fustigeaient-ils le fait que le député national reste en prison, malgré les mesures envisagées lors des pourparlers conduits par les évêques de l'Église catholique pour baliser le chemin vers des élections apaisées dans le pays. Déjà, lors d'un point de presse réclamant la libération de ce député, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme, par la bouche de son président national, Jean-Claude Katende, avait rappelé qu'en date du 28 décembre 2016, la Cour suprême de justice avait condamné ce député national, qui est également un des leaders de l'opposition politique, à 5 ans de servitude pénale principale, « *en violation des normes nationales et internationales relatives à un procès équitable et juste* ».

Lucien Dianzenza

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Un forum économique s'ouvre à Lubumbashi

Une délégation de dix membres du gouvernement central, conduite par le ministre d'État et ministre de l'économie, Joseph Kapika, prendra part à la rencontre.

La rencontre de la capitale du Haut-Katanga est la huitième du genre de l'Initiative sur le commerce et l'investissement. Le commerce a connu une véritable montée en puissance ces dernières années, au point de tirer désormais la croissance congolaise après l'effondrement du secteur minier. Selon les chiffres de la Banque mondiale, le secteur du commerce de gros et de détail a contribué pour près de 22 % à la croissance économique nationale en 2015. Par ailleurs, il continue à afficher une très bonne santé, avec une croissance sectorielle à deux chiffres. En matière d'investissements, par contre, la RDC est en quête de partenariats solides avec des investisseurs et bailleurs de fonds non traditionnels. Certaines indiscretions font état de la nécessité pour le pays d'emprunter plus de 2 milliards de dollars américains.

Pour l'heure, les informations filtrent difficilement sur les raisons du déplacement massif des membres du gouvernement central. Selon l'Agence congolaise de presse, « aucun détail n'a été

fourni » mais l'on pense que cette rencontre rentrerait plutôt dans le cadre « *des efforts du gouvernement pour redresser la situation économique du pays en cette période éprouvante* ».

Malgré le recul du secteur minier à la suite de la chute des cours mondiaux des matières premières, la question minière devrait bien figurer à l'ordre du jour des discussions, si l'on juge par la présence des représentants du ministre des Mines dans la délégation qui a foulé le sol de la capitale cuprifère le 7 novembre. À ce propos, le pays vient de publier les derniers chiffres du secteur minier qui confirment une augmentation de plus de 9 % de la production du cuivre au cours du premier semestre 2017. Avec le cobalt, ces deux minerais représentaient jusqu'à 80 % des exportations de la RDC. Il faut signaler que le pays affiche actuellement une production minière en hausse, et cela devrait se répercuter sur les recettes attendues. Notons que parmi la délégation gouvernementale, on note la présence des ministres du Commerce extérieur, des Mines, des Infrastructures, de l'Industrie, de l'Énergie, de l'Agriculture et des Petites et moyennes entreprises. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomua

ARTÈRES DE KINSHASA

L'État refuse de réhabiliter l'avenue Kikwit à Ngaba

Insalubrité et impraticabilité, c'est le résumé de la situation de l'avenue Kikwit qui sépare le quartier Mombele de la commune de Limete à celle de Ngaba. L'État n'a pas encore songé à remettre en état ce tronçon qui relie cinq communes populeuses de Lemba, Ngaba, Limete par le quartier Mombele, Makala et Ngiri-Ngiri.



L'avenue Kikwit qui sépare le quartier Mombele de la commune de Limete à celle de Ngaba n'existe presque plus. C'est le moins que l'on puisse dire. La crasse entassée dans les environs de la passerelle récemment jetée sur la rivière Lemba par le député Jean-Baudouin Mayo Mambembe est indescriptible, des immondices au point de provoquer le haut-le-cœur pour celui qui le découvre pour la première fois au regard des asticots qui en sortent. Au-delà des ordures, une végétation se développe au milieu de cette avenue, et il y a une tranchée d'eau malodo-

rante au milieu. Le vieux tuyau d'eau de la Régideso semble être le seul repère de cette importante artère (avant de déboucher sur la grande avenue de l'Université) aujourd'hui impraticable qui part de Lemba jusqu'à la commune de Ngiri-Ngiri en passant par la commune de Makala. Et l'on se réserve d'imaginer les conditions dans lesquelles se retrouvent les gens lorsqu'il pleut.

L'autorité compétente a littéralement oublié cette avenue qui relie pourtant cinq communes populeuses de Kinshasa. Le spectacle est celui de la désolation, de l'incurie, de l'incompétence. Visiblement, aucun plan de réhabilitation de cette artère n'est pas du tout à l'ordre du jour, aussi bien dans les locaux des autorités urbaines, que dans ceux du ministère des Infrastructures, Travaux publics et reconstruction. Les concepts de « Cinq chantiers » et de « Révolution de la modernité » du président Joseph Kabila ont été des chimères pour les habitants de cette avenue qui fut pourtant très fréquentée jusqu'au milieu des années 1990 lorsqu'elle permettait de réduire les embouteillages sur l'avenue Kianza. Il y a eu un projet d'asphaltage avec l'implication

personnelle du feu Bernardin Mungul Diaka alors gouverneur de la ville de Kinshasa en 1996. Mais voilà déjà deux décennies que l'avenue Kikwit a déperdi. Actuellement, même les motocyclistes s'y font rares. « *Balabala oyo ekufa kala, babosana biso (cette rue n'existe plus depuis belle lurette, l'État nous a oubliés)* », a regretté une maman au regard absent. Outre Kikwit, d'autres avenues des autres communes de la Kinshasa sont délaissées de la même manière par les services publics compétents.

Martin Engimo

MONDIAL RUSSIE 2018

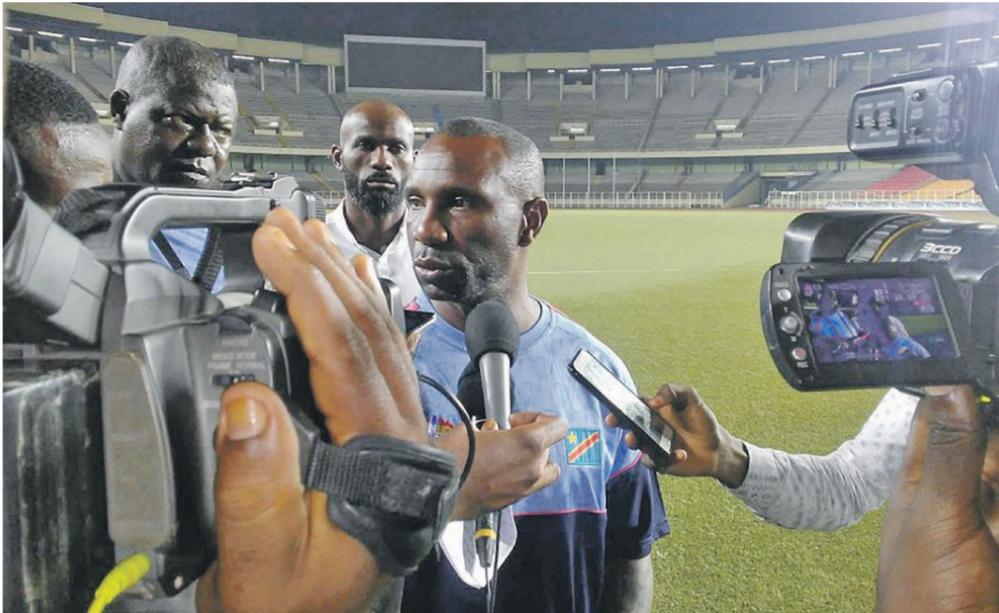
La RDC jouera à fond contre la Guinée

Les Léopards ont promis de battre le Syli national par deux buts d'écart, le 12 novembre au stade des Martyrs de Kinhasa, tout en espérant un scénario d'une défaite de la Tunisie à domicile face à la Libye.

C'est presque sans enjeu que la RDC va accueillir la Guinée, pour le dernier match des éliminatoires du Mondial Russie 2018. En effet, le onze national congolais occupe la deuxième place avec 10 points, à trois longueurs de la Tunisie, leader avec 13 points. Son infime espoir est que la Tunisie s'incline à domicile devant la Libye. A ce moment, la RDC devrait emporter son match contre la Guinée avec un score large. Pour le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, il faudra jouer à fond contre la Guinée. « Nous entrons toujours sur le terrain pour faire plaisir aux supporters, même en cas d'une défaite. On va aborder ce match pour gagner, et l'équation qu'on a c'est de gagner avec deux buts d'écart. C'est l'état d'esprit dans lequel nous avons commencé à travailler. Aujourd'hui (première séance d'entraînement, Ndlr), il y a eu beaucoup de rythme, nous étions à 16 joueurs. Nous avons travaillé essentiel-

lement le pressing, parce qu'on voudra mettre le pressing le samedi pour ne pas laisser cette équipe guinéenne, qui sait bien manier le ballon. On va rentrer sur le terrain pour gagner 2-0, et s'il n'y a pas d'espoir, ce n'est pas la peine de venir. Nous jouerons notre match à fond pour pouvoir gagner, faire honneur à nos familles, au public congolais et à tout le monde », a-t-il déclaré à la presse, à la fin de la première séance d'entraînement des Léopards le 7 novembre, au stade des Martyrs.

Pour sa part, le milieu offensif de Fulham en D2 anglaise, Neeskens Kebano, a assuré que la victoire est le principal objectif de cette rencontre tout de même de niveau international : « C'est l'objectif, on se doit de gagner. Le dernier match ici, on n'a pas fait ce qu'il fallait. Même si on a plus notre destin en mains, cela reste un match du niveau international. Donc, on va essayer de le gagner. À nous de faire le travail, de jouer à notre niveau et on verra après », a-t-il souhaité.



Florent Ibenge face à la presse, le 7 novembre au stade des Martyrs (photo foot.cd)

Défenseur central de Konyaspor en Turquie, Wilfried Moke espère le scénario miraculeux : « On va aborder cette rencontre comme d'autres matchs avec l'envie de gagner, surtout qu'on joue à domicile. Et la dernière rencontre à domicile, on ne l'a pas terminée avec une sensation positive,

donc on va chercher les trois points pour voir s'il y aura un miracle qui va se passer et que la Tunisie perde son match », a-t-il espéré. Seize des vingt-trois joueurs retenus par Florent Ibenge ont été présents à la première séance d'entraînement.

Martin Engimo

DIVISION 1

La Linafoot s'entretient avec les clubs

La problématique de l'éradication des troubles dans les stades a constitué le point principal de la réunion tenue récemment entre la commission de gestion et les responsables des commissions des supporters de quatre équipes populaires de Kinshasa.



Les membres de la Commission de gestion de la Linafoot

La Ligue nationale de football (Linafoot), avec à sa tête le président Bosco Mwehu Beya, a échangé avec l'AS V.Club, Daring Club Motema Pembe, FC Renaissance du Congo et l'AS Dragons/Bilima. L'éradication des troubles dans les stades pour le bon déroulement de la 23e édition du Championnat national de football a été la toile de fond de cette rencontre. A quelques jours du démarrage du championnat, notamment le 12 novembre, le phénomène des troubles dans les stades ne pouvait pas passer inaperçu. Des troubles occasionnés, selon les supporters, par des arbitres qui ne seraient pas impartiaux dans leurs décisions lors des matchs.

Au sortir de cette importante réunion, le président Bosco Mwehu Beya a déclaré : « Ces quatre grands clubs ont un grand nombre de supporters et nous voulions voir avec eux comment nous pouvions remédier aux violences dans nos stades. Nous avons pris acte de leurs desiderata et nous allons les résoudre. ».

Avant cette réunion, la nouvelle commission de gestion de la Linafoot, mise en place par la Fédération congolaise de football association, s'était entretenue avec les dirigeants des clubs sur plusieurs points. Parmi ceux-ci, les clubs ont demandé la revue à la baisse des montants jugés exorbitants des amendes contenues dans les différentes sanctions issues des troubles perpétrés par les supporters. L'encadrement des supporters s'impose afin de remédier aux troubles dans les installations sportives. Par ailleurs, la Linafoot devra s'activer pour une prestation exemplaire des arbitres. Selon le calendrier récemment publié par l'instance organisatrice de la Division 1, on note une petite modification avec le match de la première journée. Celui-ci opposera, le 11 novembre, Bukavu Dawa à Mont Bleu de Bunia, et non plus le 12 novembre comme initialement programmé.

M.E.

VILLE DE KINSHASA

L'État refuse de réhabiliter l'avenue Kikwit

Insalubrité et impraticabilité, c'est le résumé de la situation de l'artère qui sépare le quartier Mombele de la commune de Limete à celle de Ngaba. Les pouvoirs publics ne songent pas encore à remettre en état ce tronçon qui relie cinq communes populaires de la ville, à savoir Lemba, Ngaba, Limete, Makala et Ngiri-Ngiri.

L'avenue Kikwit n'existe presque plus. C'est le moins que l'on puisse dire. La crasse entassée dans les environs de la passerelle -récemment jetée sur la rivière Lemba par le député Jean-Baudouin Mayo Mambeké- est indescriptible, des immondices au point de provoquer le haut-le-corps pour celui qui la découvre pour la première fois, au regard des asticots qui en sortent.

Au-delà des ordures, une végétation se développe au milieu de cette avenue, avec une tranchée d'eau malodorante. Le vieux tuyau d'eau de la Régideso semble être le seul repère de cette importante artère (avant de déboucher sur la grande avenue de l'Université) aujourd'hui impraticable. Celle-ci part de Lemba jusqu'à la commune de Ngiri-Ngiri, en passant par la commune de Makala.

L'on se réserve d'imaginer les conditions dans lesquelles se retrouvent les riverains et même les usagers lorsqu'il pleut.

L'autorité compétente a littéralement oublié cette avenue. Le spectacle est celui de la désolation, de l'incurie, de l'incompétence. Visiblement, aucun plan de réhabilitation de cette artère n'est pas du tout à l'ordre du jour, aussi bien dans les locaux des autorités urbaines que dans ceux du ministère des Infrastructures, travaux publics et reconstruction. Les concepts de « Cinq chantiers » et de « Révolution de la modernité » du président Joseph Kabila ont été des chimères pour les habitants de cette avenue, à l'époque très fréquentée jusqu'au milieu des années 1990. Elle permettait ainsi de réduire les embouteillages sur l'avenue Kianza. Pourtant, il y a eu un projet d'asphaltage avec l'implication personnelle du feu Bernardin Mungul Diaka alors gouverneur de la ville de Kinshasa en 1996. Mais voilà déjà deux décennies que l'avenue Kikwit a déperissé. Actuellement, même les motocyclistes s'y font rares. « Balabala oyo ekufa kala, babosana biso (cette rue n'existe plus depuis belle lurette, l'État nous a oubliés) », a regretté une maman au regard absent. Outre Kikwit, d'autres avenues des communes de Kinshasa sont délaissées de la même manière par les services publics compétents.

M.E.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo et la France envisagent de relancer leur partenariat

La redynamisation de la coopération entre les deux pays dans le domaine a été annoncée, le 8 novembre à Brazzaville, par l'ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, à l'issue d'un entretien avec le ministre en charge du département, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

La coopération entre le Congo et la France dans le domaine stratégique de la recherche scientifique, a rappelé Bertrand Cochery, date depuis belle lurette malgré qu'elle ne reflète plus l'image d'antan. La recherche étant au cœur du développement, les deux partenaires entendent revoir leur coopération afin d'y apporter une nouvelle impulsion.

« Il y a un passé riche et long de coopération entre la France et le Congo, en particulier avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) dans la région de Pointe-Noire. Ces accords ne sont pas aujourd'hui aussi vivants



Les deux personnalités lors de l'audience (photo Adiac)

que nous pourrions le souhaiter. Il faut se situer par rapport aux enjeux présents du Congo. Il y a, par exemple, l'intégration de l'initiative Fonds bleu pour le Bassin du Congo », a indiqué le diplomate français.

Grâce à l'apport des experts du Cirad, le Congo a pu ré-

aliser 45 000 hectares de plantations clonales dans le département du Kouilou ; ce qui lui a, d'ailleurs, permis d'intégrer la liste des dix pays leaders en matière de recherche sur l'eucalyptus dans le monde.

Les deux Etats ont également coopéré dans le domaine de la recherche minière, carto-

graphique, sanitaire et de la formation des chercheurs. Pour Bertrand Cochery, il est question actuellement de réunir les experts des deux parties autour d'une même table, afin d'explorer de nouvelles pistes de coopération. « Je crois que la chose la plus importante, c'est de faire revenir les respon-

sables de ces instituts de recherche pour se parler directement et explorer des voies qui sont utiles pour le Congo. Il faut intégrer le ministère de la Recherche dans le travail que nous lançons avec le ministère de l'Enseignement supérieur sur le soutien à l'enseignement supérieur au Congo pour les prochaines années », a souhaité l'ambassadeur de France au Congo. Il a, en outre, annoncé l'arrivée, à la fin du mois en cours, d'une mission française en terre congolaise sur la rénovation du système de l'enseignement supérieur.

Dans le domaine de la recherche maritime, l'appui de la France est attendu dans le cadre de la relance de l'océanographie, notamment avec les projets de surveillance du milieu marin et de la dynamique côtière. L'Hexagone sera également appelé à soutenir le Congo en matière de cartographie, d'environnement, de biodiversité et de sciences humaines.

Christian Brice Elion

LE LOUVRE D'ABOU DHABI

Une Venise des sables

Le musée inauguré le 8 novembre évoque une « Venise des sables » où l'eau se mêle aux bâtiments construits entre sable et mer. C'est le premier des musées prévus sur l'île de Saadiyat, dans la capitale des Emirats arabes unis. Deux autres musées y verront le jour, Guggenheim et Zayed.

Le Louvre a été voulu par ses promoteurs - Paris et Abou Dhabi - comme « le premier musée universel dans le monde arabe » et un symbole d'« ouverture » et de « tolérance ». Conçu par l'architecte français Jean Nouvel (prix Pritzker 2008), le musée permet aux visiteurs de comprendre les influences partagées entre les différentes cultures depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours. Il offre une muséographie inédite mettant en lumière les thèmes universels et les influences communes entre les civilisations, plutôt qu'un classement par styles ou civilisations.

Pluie de lumière

Jean Nouvel s'est inspiré de la

culture architecturale arabe. « Je voulais que ce musée appartienne à l'histoire et à la géographie de ce pays », a dit l'architecte à l'AFP. Le site comprend 55 bâtiments blancs, inspirés par les médinas arabes et les constructions basses traditionnelles. Une immense coupole de 180 mètres de diamètre coiffe les deux tiers du musée, apportant de l'ombre et réduisant la consommation énergétique, précise le site web du musée. Ajourée à la manière des feuilles de palmes entrelacées, traditionnellement utilisées comme matériel de toit aux Emirats, la coupole forme une dentelle argentée. Le dôme est composé de huit couches filtrant la lumière du soleil. Quatre couches extérieures sont en acier inoxydable et quatre autres intérieures sont séparées par une structure en acier. 7 850 étoiles forment le revêtement de ces huit couches.

La construction du musée - un contrat estimé initialement à près de 600 millions d'euros - a été financée par Abou Dhabi

en sus de l'accord inédit signé avec la France en 2007. Mais les coûts ont peut-être été supérieurs, en raison de retards dans les financements et les travaux. L'accord, d'une durée de 30 ans, prévoit que Paris, représentée par l'Agence France-Muséums, apporte son expertise, prête des œuvres d'art et organise des expositions temporaires contre un milliard d'euros. Sur ce total, la seule concession du nom du Louvre jusqu'en 2037 rapporte au musée parisien 400 millions d'euros.

Les espaces d'exposition intérieurs s'étendront sur une surface totale de 8 600 m², dont 6 400 m² sont consacrés aux galeries du musée, 2 000 m² aux expositions temporaires et 200 m² à un musée pour enfants.

Les musées français prêteront pendant dix ans, à partir de la date d'ouverture, sur la base du volontariat, des œuvres dont la durée de prêt n'excédera pas deux ans. Treize musées français ont prêté, pour la première année d'ouverture, 300 œuvres



Le musée du Louvre d'Abou Dhabi

d'art, dont « La Belle Ferronnière » de Léonard de Vinci (musée du Louvre), « Autoportrait » de Vincent Van Gogh (musée d'Orsay) et une statue de Ramsès II (Musée du Louvre). Le Louvre Abu Dhabi exposera aussi des objets et des pièces

antiques venant d'institutions du Moyen-Orient, dont un buste monumental à deux têtes, vieux de plus de 8 000 ans (Jordanie), et un outil en pierre préhistorique datant de 350 000 ans avant J-C (Arabie saoudite).

APPEL D'OFFRE POUR UNE VÉRIFICATION DES DÉPENSES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE SUBVENTION – ACTIONS EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

Pointe-Noire, le 8/11/2017

Objet: Les commissaires aux comptes agréés en République du CONGO sont invités à présenter une offre technique et financière sous forme de proposition technique et financière séparée pour une vérification de dépense dans le cadre d'un contrat de subvention des actions extérieures de l'Union Européenne.

Le montant total du contrat est de 981 677,21 euros, dont 869 161,04 euros financés directement par le bailleur EUROPAID par l'intermédiaire de sa délégation de Brazzaville, qui a signée le contrat « Action concertée pour l'accessibilité des enfants et jeunes de la rue au service à des services sanitaires et psychosociaux de qualité », en date du 10 décembre 2015, pour une durée d'exécution de 3 ans avec une entrée en vigueur au 1^{er} Janvier 2016 ». L'objet de la vérification porte sur la première tranche de financement portant sur la première année, pour un montant préfinancé de 316 440,25 euros par le bailleur, soit un total de dépense de 365 026,49 euros pour la première année, effectuées à partir d'environ 3 000 transactions comptables.

Les deux autres années de vérification peuvent être confiés au même auditeur sous réserve de satisfaction et d'acceptation des propositions tarifaires y relatives.

Les termes de référence et les annexes relatives

aux formats de rapport sont disponibles au SAMU SOCIAL de POINTE Noire et sur le site europa.eu concernant les procédures spécifiques EUROPAID. Les candidats sont invités à présenter leurs offres au plus tard le 22 novembre 2017 avant Minuit au moyen d'enveloppes sous plis fermé séparés contenant leurs propositions techniques et financières.

La proposition technique doit contenir impérativement les certificats professionnels, CV de chacun des intervenants) et doit être communiquée directement à l'adresse indiquée ci-dessous :

-SAMU SOCIAL POINTE NOIRE,
Arrêt Boundji sur la route du Warf, 1^{re} impasse à gauche.

Le résultat de l'appel d'offre sera communiqué le 28 Novembre au plus tard par voie de courrier électronique.

Pour toute demande d'informations, veuillez contacter notre Chargé de Mission Administratif et Financier, Jean-François Bocchini sur l'adresse électronique ci-dessous :

-bocchini-jf@yahoo.fr

**Pour le SAMU SOCIAL
DE POINTE NOIRE
Le Directeur
John POGMA TAMA**

NÉCROLOGIE



M. Jean Bruno Pissa, directeur général de Aitch Congo et créateur de l'application "Alerte parent", est décédé le 31 octobre 2017, à Brazzaville, suite à un arrêt cardiaque. Le deuil se tient à son domicile sis n°1, rue du Ruisseau, derrière l'ARPCE, centre-ville. Il sera conduit le 11 novembre 2017 au cimetière privé Ma Campagne.

NÉCROLOGIE

Pemba Gerold agent *Les Dépêches de Brazzaville*, les amis et connaissances ont la profonde douleur d'annoncer au capitaine Aimé Ganongo Gesta, adjudant Mazikou Nestor, brigadier-chef Chado, Eddy Bara, Madzou-Dan, le décès de leur frère Samba Eric Magloire (le général Eric Bikonko) survenu le 28 octobre 2017 à Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COOPÉRATION SANITAIRE

Les Etats-Unis disposés à aider le Congo

Reçu en audience le 8 novembre, à Brazzaville, par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, l'ambassadeur américain au Congo, Todd Philip Haskell, a traduit la volonté de son pays de raffermir les liens entre les deux Etats en matière de santé.

En dépit de la crise financière, les Etats-Unis veulent proposer au Congo des réformes sanitaires pour la gestion des hôpitaux et des centres de santé. « C'est une visite de courtoisie. Mais en matière de santé, nous avons un vieux partenariat avec le Congo. Dans le cadre de cette coopération, nous étudions les opportunités pour développer d'autres programmes sanitaires », a indiqué Todd Philip Haskell.

En matière de santé, les Etats-Unis ont investi au Congo, dans le département de la Likouala, où ils ont construit des centres de santé et interviennent dans la riposte contre l'épidémie de la variole du singe.

Cette maladie, encore appelée monkeypox, est une zoonose due à un virus, de la famille poxviridae du même genre orthopoxviridae que celui de

la variole humaine. Les cas humains de « monkeypox » présentent des manifestations semblables à celles de la variole, une maladie éradiquée de la surface de la planète depuis 1980, mais qui

partenaire veut s'impliquer dans la réforme sanitaire.

« L'ambassadeur nous a assuré de sa disponibilité à travailler avec le gouvernement du Congo. Il s'est félicité des réalisations entreprises par le Congo pour la lutte contre la variole du



Jacqueline Lydia Mikolo échangeant avec Todd Philip Haskell (Adiac)

perdre au Congo. Sa gravité est moindre et l'épidémiologie est différente : contact direct avec l'animal en zone rurale et faible transmission inter-humaine.

L'apport des Etats-Unis au Congo est également focalisé sur la recherche sanitaire mais, actuellement, ce pays

singe. Il m'a assuré que très prochainement, en sa compagnie, nous allons faire des descentes dans la Likouala. Au regard de la crise actuelle, il a promis de faire des suggestions sur les réformes sanitaires », a révélé la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Fortuné Ibara

PAIX ET SÉCURITÉ

La Norvège promet de dynamiser son partenariat avec l'UA

En visite officielle en Ethiopie, le prince héritier, Haakon Magnus, et la princesse Mette-Marit ont assuré, le 7 novembre, que leur pays va renforcer ses relations avec l'organisation panafricaine pour lutter contre les conflits.

« La poursuite de la paix dans le monde est depuis longtemps une priorité pour la Norvège, tout comme celle du respect de la dignité humaine », a déclaré le prince héritier, qui a qualifié ces domaines de « premiers piliers du partenariat » entre les deux parties. « Renforcer les capacités civiles de l'UA pour les opérations de soutien de la paix, de prévention des conflits et de médiation est l'un des domaines de coopération entre l'UA et la Norvège », a-t-il précisé. Haakon Magnus a salué l'Union africaine (UA) pour ses actions visant à régler les problèmes de paix et de sécurité à travers le continent. « L'UA a montré ses capacités de meneur en matière de paix et de sécurité, qui est le premier pilier de notre partenariat. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées (...). Je salue tous ceux qui travaillent pour protéger les innocents et combattre l'extrémisme violent, y compris les nombreux et courageux soldats de la paix africains », a-t-il dit. « La Norvège est candidate à un siège au Conseil de sécurité pour la période de 2021-2022, et nous espérons que cela nous fournira l'occasion de renforcer notre relation avec l'UA sur les questions de paix et de sécurité », a poursuivi le prince héritier.

Il s'est, par ailleurs, réjoui de ce que la bonne gouvernance et les droits de l'Homme, ainsi que le développement durable et la création d'emplois sont les autres piliers du partenariat entre l'UA et la Norvège.

Nestor N'Gampoula

FABRICATION

La « Black Nzoko » de retour sur le marché

Après huit mois d'absence remarquable sur le marché, la bière « Nzoko Black » a été officiellement présentée au public sous un nouveau label et une nouvelle dénomination, « Black Nzoko », à l'occasion d'une conférence de presse co-animée, le 27 octobre, à Pointe-Noire, par Frédéric Feraille, Cédric Vanthourhout, Franck Bœuf, Eric Madzela et Lauriane Guillemain respectivement directeur général adjoint, directeur technique, directeur commercial et marketing, responsable laboratoire et responsable des marques des Brasseries et Limonaderies du Congo (Bralico).

Vêtue de sa plus belle étiquette pour le plus grand plaisir des amateurs des bières



brunes, la nouvelle Black Nzoko a beaucoup plus de vitalité à en croire la présentation qui a été faite. Son goût, très optimisé en sélectionnant soigneusement les meilleurs malts et houblons. Son procédé de fabrication a lui aussi été modernisé. Des technologies avancées de contrôle qualité ont en outre été mises en place pour garantir une expérience « BLACK » unique et régulière. Aujourd'hui la « BLACK NZOKO » arbore bien, une nouvelle allure qui la distingue de l'ancienne « NZOKO BLACK » qu'on a connue. Ainsi l'ancienne bière « NZOKO BLACK » a été créée en janvier 2014, elle incarnait convivialité, simplicité et intégrait le segment « mainstream » à 650FCFA.

Qu'est-ce qui a changé pour la nouvelle « BLACK NZOKO » ?

En effet par rapport à l'ancienne « NZOKO BLACK », la nouvelle bière « BLACK NZOKO » présente plusieurs atouts plus positifs basés sur l'ADN, de son surnom « BLACK », c'est une bière de haute tradition remplie de charisme, elle a mûri, pris du galon et incarne caractère, raffinement et



savoir-faire. Son PACKAGING, caractérisé par un look noir et or lui procure l'allure d'une rare élégance. Sa collerette, son étiquette et sa contre-étiquette métallisée l'ont littéralement métamorphosée. Sa QUALITE de marque congolaise est issue de la première gamme de produits Bralico, ainsi toute l'expertise et forces de cette usine ont été réunies en vue de donner à la nouvelle bière toute la place qu'elle mérite au sein de la gamme de qualité. Son format de 65cl a été remplacé par celui de 50cl et sa recette unique a été améliorée. Son PRIX de 500FCFA la bouteille et 8000FCFA le casier au dépôt jouit également d'un nouveau positionnement sur le marché de bière.

Ainsi pour les orateurs, en plus de divers atouts qu'offre la nouvelle « BLACK NZOKO », c'est une bière qui bénéficie à l'instar d'autres produits Bralico de très bonnes conditions de fabrication fondées sur la technique, le contrôle de qualité, la

production, l'emouteillage et autres. La « BLACK NZOKO » est distribuée pour le moment à Pointe-Noire et l'intérieur sud et prochainement à Brazzaville et sur l'ensemble du pays.

L'usine Bralico est située au quartier Vindoulou dans le Kouilou, celle-ci est intégrée au groupe CASTEL. Au Congo ses marques sont BLACK Nzoko, Beaufort Lager, Stärk, Castel Beer, 33 Export, Doppel München, Sumol (boisson non-alcoolisée). L'intégration de Bralico au Groupe Castel s'est faite en juin 2015. Présent dans 27 pays africains, le Groupe Castel est leader en Afrique francophone dans le domaine des boissons alimentaires avec plus de 80 usines installées exclusivement en Afrique du Nord, de l'Ouest, et Centrale ainsi qu'à Madagascar, Réunion, Ile Maurice et Malawi avec plus de 35 000 collaborateurs. La première filiale africaine du groupe CASTEL a été ouverte au Gabon en 1967.

ENVIRONNEMENT

L'UE veut doper l'industrie des voitures propres

La Commission européenne a dévoilé sa stratégie le 8 novembre, promettant d'imposer de nouvelles limites de rejet de gaz carbonique (CO2), à la fois pour répondre à ses objectifs climatiques et faire face à la concurrence asiatique et américaine.

La mesure phare est la définition de nouveaux seuils d'émissions de CO2 pour les voitures et utilitaires légers neufs entre 2021 et 2030. La Commission veut que la moyenne des émissions de CO2 produites par ces véhicules recule de 30% en dix ans, avec un objectif intermédiaire de -15% en 2025. Ces propositions doivent encore être négociées par les Etats membres et le Parlement européen avant d'être adoptées.

Contrairement à la tendance générale de baisse des émissions de CO2 dans l'Union européenne (UE), celles liées au transport routier ont augmenté, d'environ 20%, depuis 1990. « Cela va clairement à l'encontre de nos objectifs climatiques liés à l'accord de Paris », a noté Miguel Arias Canete, commissaire européen à l'Action pour le Climat, à savoir -40% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport au

niveau de 1990. La proposition doit permettre d'économiser l'équivalent des rejets annuels de l'Autriche et la Grèce combinés. Le transport routier est à lui seul responsable de 22% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union.

Pas de quotas

Ecartant l'idée de quotas, la Commission a préféré un système fondé sur « l'incitation », « inspiré par ce qui se fait en Californie », selon Maros Sefcovic, vice-président de la Commission. Les constructeurs qui dépassent les références « idéales » fixées par l'UE dans la production de véhicules propres pourront obtenir une augmentation des limites d'émissions de CO2 de leur flotte roulant en moteur à combustion.

Si la Commission dit donner du temps à l'industrie pour s'adapter, celle-ci lui a vertement répondu : « la proposition actuelle est très agressive », selon l'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA). Opposée à tout objectif intermédiaire, l'ACEA dit préférer une réduction de 20% des émissions d'ici à 2030, un objectif « atteignable à un coût élevé mais acceptable ».

Les chiffres des ventes de voitures neuves ne sont pas très encourageants: sur un an, au 3e trimestre 2017, les nouvelles immatriculations de voitures hybrides (+59,7%) et électriques (+55,3%) ont certes explosé, mais ne représentent toujours qu'une infime portion des ventes. Soit 1,6% des voitures vendues en Europe pour l'électrique.

Il faudra aussi développer les infrastructures, prévient la Commission, qui a dévoilé un plan d'actions de 800 millions d'euros pour accélérer leur développement, en particulier pour démultiplier les bornes de recharge. Depuis le scandale du Dieselgate, les révélations se sont enchaînées sur le fossé entre les émissions de gaz polluants déclarées par les constructeurs et celles effectivement produites sur les routes et l'UE peine à rétablir la confiance dans son industrie automobile.

Cadeau de Noël

Plusieurs métropoles européennes ont annoncé leur volonté d'éliminer les moteurs à combustion, à l'image de Paris, qui veut en être libérée à l'horizon 2030. Mais l'ONG Transport & Environnement a immédiatement dénoncé « le

cadeau de Noël de Jean-Claude Juncker à l'industrie automobile ».

Les ministres de l'Environnement et/ou des Transports de sept Etats

il s'agit aussi de s'organiser pour ne pas rater la mutation du marché automobile vers des véhicules « zéro émission carbone » ou « à faibles taux d'émission »,

« cédé aux sirènes du lobby automobile mené d'une main de maître par les constructeurs allemands »,

membres (Luxembourg, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Portugal, Irlande et Slovaquie) avaient écrit à la Commission pour qu'elle se montre plus ambitieuse, réclamant une réduction pour le secteur automobile de -40% pour 2030, selon une lettre consultée par l'AFP. L'eurodéputée Verts, Karima Delli, a, de son côté, accusé la Commission d'avoir « cédé aux sirènes du lobby automobile mené d'une main de maître par les constructeurs allemands », prédisant un « échec programmé ». « Supprimer les sanctions pour avoir échoué à remplir les objectifs de voitures (propres), c'est marquer un but contre son camp », a lancé Greg Archer, de l'ONG T&E, estimant que cela n'allait pas aider à faire face à la concurrence. Car pour l'UE,

qu'elle définit comme émettant moins de 50 g de CO2/km.

Dans la capitale de l'UE, les taxis « verts » roulent... dans des voitures chinoises, regrettait récemment Maros Sefcovic. Actuellement, déplore la Commission, seuls 6 modèles de voitures électriques sont disponibles dans l'UE, contre plus de 400 en Asie. « La course a déjà commencé », a asséné M. Sefcovic, qui a lancé un plan pour développer le secteur européen de la batterie électrique, qu'il voit comme le secteur-clé à conquérir dans une économie mondiale de plus en plus connectée.

Les autres mesures du paquet de la Commission visent à développer la diversité des modes de transport ou encore les bus passagers longue distance.

AFP

L'Afrique en bref

Zimbabwe. Le vice-président zimbabwéen limogé, Emmerson Mnangagwa, a annoncé, le 8 novembre, avoir quitté son pays en raison des « menaces incessantes » qui pesaient sur lui et promis de continuer le combat contre les dérives du président Robert Mugabe et de son épouse Grace. Le parti au pouvoir de la Zanu-PF « n'est pas votre propriété personnelle ni celle de votre épouse, comme bon vous semble », a-t-il ajouté dans un communiqué à l'adresse de M. Mugabe. M. Mnangagwa, longtemps pressenti comme un possible successeur de M. Mugabe, 93 ans, a été démis de ses fonctions le 6 novembre pour « manque de loyauté » envers le chef de l'État.

Mali-jihadistes. Des soldats maliens capturés par les jihadistes font bien partie des quinze tués par un raid de la force française Barkhane, en octobre, ont affirmé, le 7 novembre à l'AFP, un responsable du ministère malien de la Défense et un proche des militaires morts. De son côté, l'état-major français des armées a réitéré que l'opération,

dans la nuit du 23 au 24 octobre, avait visé, « sans erreur possible », un « camp d'entraînement terroriste » près d'Abeïbara (nord-est) relevant du groupe Ansar Dine, du jihadiste malien Iyad Ag Ghaly, assurant qu'à « aucun moment » la présence de militaires maliens n'y avait été établie. Le ministère malien de la Défense a affirmé, dans un communiqué, que le ministre Tiéna Coulibaly avait reçu le 31 octobre l'ambassadrice française et le commandant de Barkhane au Mali, à la suite de l'opération « au cours de laquelle des militaires maliens, détenus par des terroristes, ont trouvé la mort ».

Liberia-élections. Le candidat arrivé en tête de la présidentielle, George Weah, a appelé le 7 novembre ses partisans au calme après la suspension du processus, tandis que la cheffe d'État sortante, Ellen Johnson Sirleaf, exhortait ses concitoyens à préserver la « démocratie attaquée ». Le second tour aurait dû se tenir le 7 novembre entre George Weah, sénateur et ex-star du football, et le vice-président Joseph Boakai, respectivement premier et deuxième au premier tour

le 10 octobre. Mais la Cour suprême a suspendu, le 6 novembre, le processus en ordonnant à la Commission électorale d'examiner un recours du candidat arrivé troisième avec 9,6% des voix, Charles Brumskine. Quatre partis libériens ont mené le 7 novembre des pourparlers visant à unir leurs efforts pour soutenir la candidature à la présidence de Joseph Boakai face à celle de George Weah. Ces discussions se sont déroulées le jour où devait en principe se tenir le second tour de la présidentielle entre Weah et Boakai.

Somalie. La mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a annoncé qu'elle retirerait un millier de ses 22 000 soldats de ce pays cette année, dans le cadre d'un plan prévoyant son retrait complet d'ici à décembre 2020. L'Amisom et ses 22 000 hommes, venus d'Ouganda, du Burundi, de Djibouti, du Kenya et d'Éthiopie, ont été déployés en 2007 pour soutenir le fragile gouvernement central somalien contre les militants islamistes shebab.

AFP

CENTRAFRIQUE

L'ONU appelée à renforcer sa force de paix

Un projet de résolution initié par la France demande au Conseil de sécurité d'ajouter 900 soldats supplémentaires à la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca), dont le mandat sera renouvelé le 15 novembre, a-t-on appris de sources concordantes.

Le texte emboîte le pas au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui avait demandé le renforcement des troupes de cette force internationale dans un récent rapport dans lequel il mettait en garde contre un risque de nettoyage ethnique dans le pays. L'ambassadeur italien à l'ONU, Sebastiano Cardi, président en exercice du Conseil de sécurité en ce mois de novembre, estime que le projet de résolution sera adopté puisqu'il existe, parmi les 15 membres, « une bonne compréhension générale » de la nécessité d'augmenter le nombre de militaires de la Minusca. Les Etats-Unis semblent aussi être du même avis, même si depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, les autorités américaines cherchent à réduire le coût des opérations de maintien de la paix dans le monde.

« Les Etats-Unis ne sont pas opposés de principe à une augmentation modeste de troupes pour la Minusca mais à la condition que les militaires supplémentaires apportent un réel plus » au mandat de la mission, a indiqué la représentation américaine aux Nations unies. La même source insiste que les nouveaux soldats devront « faire preuve des plus hauts standards

professionnels et s'abstenir de tout abus sexuel. »

S'il est adopté, le projet de résolution qui doit être soumis au Conseil de sécurité autorisera le déploiement en Centrafrique de 11 650 personnes, dont 2 080 policiers et 480 observateurs militaires. Le texte exprime l'inquiétude du Conseil de sécurité face à la « dégradation de la situation sécuritaire dans le sud-est et le nord-ouest » du pays en « raison d'affrontements entre groupes armés ». Il condamne les violations des droits de l'Homme, dont les abus sexuels contre les femmes par des groupes rebelles, et exprime également sa sérieuse préoccupation face aux accusations de viols qui continuent d'être portées contre des Casques bleus. Le renouvellement du mandat de la Minusca déployée depuis 2014 vise, outre une augmentation de ses contingents, à les rendre plus flexibles et mobiles pour contrer les menaces et les atteintes à la paix. Pour rappel, la Centrafrique est enlisée dans un conflit depuis le renversement, en 2013, du président François Bozizé par la coalition pro-musulmane de l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive de milices animistes et pro-chrétiennes auto-proclamées d'autodéfense des antibalaka (antimachettes). Du fait de ces hostilités, plus de 600 000 personnes sont déplacées dans le pays et 500 000 sont réfugiées dans des Etats voisins. Environ 2,4 millions de Centrafricains, soit la moitié de la population, sont dépendants d'une aide internationale.

Nestor N'Gampoula

Plus de 1 200 ex-Séléka sommés de quitter des casernes

Les anciens combattants de l'ex-rébellion, qui occupent trois casernes dans Bangui, sont contraints de libérer les sites de cantonnement au profit des Forces armées centrafricaines.

En décembre 2013, près de 3 000 rebelles de l'ex-Séléka - mouvement qui avait renversé en 2013 le président François Bozizé avant une contre-offensive des anti-Balaka et l'intervention militaire française Sangaris - s'étaient installés dans des casernes militaires à Bangui. Certains de ces combattants sont rentrés chez eux après la perte du pouvoir de leur mouvement dans la capitale, mais environ 1200 refusent d'obtempérer.

La plupart de ces ex-rebelles viennent de régions éloignées du nord de la Centrafrique. « On est en train de relancer l'armée, donc c'est important de retrouver les casernes », a indiqué à l'AFP la ministre de la Défense, Marie-Noëlle Koyara, jointe par téléphone.

En dépit d'une enveloppe de 100 000 FCFA prévue par le gouvernement pour chaque combattant, certains d'entre eux refusent de partir et demandent une somme plus élevée. « Je pense que 100 000 francs ne sont pas suffisants. On va faire quoi dehors avec 100 000 francs ?

Vivre comme des clochards ? », s'interroge Hissène Scheiker, « commandant » des ex-combattants au Camp Béal, qui faisait office de ministère de la Défense sous le régime Bozizé.

« Nous, on veut 2 millions de FCFA par tête, et rentrer dans le DDRR (processus de désarmement, mis en place par le gouvernement et soutenu par l'ONU) », a ajouté Hissène Scheiker, qui estime qu'un millier de personnes, dont des femmes et enfants, vivent dans cette caserne.

En plus du camp Béal, qui abrite la plupart des ex-combattants, le Régiment de soutien et des services et le Régiment de défense opérationnelle du territoire doivent être libérés. A plusieurs reprises, les occupants de ces camps ont manifesté leur mécontentement, empêchant la circulation sur les artères longeant ces casernes, pour exiger de meilleures conditions de vie.

Plusieurs dizaines d'autres ex-combattants occupent toujours illégalement des maisons et villas de particuliers dans le nord de Bangui, et, ce, malgré l'appel à l'aide des propriétaires au gouvernement pour les déloger.

Josiane Mambou Loukoulou

DIASPORA

Un nouveau concept au centre d'une mini-conférence/débat à Paris

L'agence de conseil en Communication & Événementiel Black Fahrenheit convie le public à découvrir en exclusivité son nouveau concept : « BF Executive Network »

Après sa plateforme de Networking « L'Air du Temps » initiée il y a 5 ans, Black Fahrenheit proposera, à partir du 10 novembre dès 17h, un nouveau rendez-vous mensuel. Les concepteurs donneront un point presse dans le prestigieux cadre de l'Hôtel Renaissance Arc de Triomphe, à Paris.

Pour Ntumba Biayi, chargée de presse, ce rendez-vous initial a permis de créer le lien entre 30 000 personnes issues de pays et secteurs professionnels divers. Il a stimulé des projets variés. Fier de ces réalisations, Black Fahrenheit continue d'innover en proposant aux institutionnels, porteurs d'initiatives, acteurs économiques



Black Fahrenheit vendredi 10 novembre à l'Hôtel Renaissance Arc de Triomphe, à Paris

et culturels une nouveauté : «The afrodynamic platform». Elle explique que : « BF Executive Network, c'est une expérience inédite sous la forme d'un «Focus Pays» avec trois objectifs majeurs : valoriser les potentiels économiques de chaque pays du continent africain, favoriser les opportunités d'affaires entre les acteurs et stimuler les échanges entre les acteurs publics/privés. »

La chargée de presse confie également que cette nouvelle expérience se déroulera désormais en deux temps forts. Le premier consistera en une mini-conférence/débat de 18h30 à 21h00 pour

80 convives, sur invitation uniquement, dans les salons de l'Hôtel. Le second sera consacré à un Afterwork qui aura lieu de 18h30 à 1h00 dans l'espace Bar-Lounge/Restaurant, avec une mobilisation limitée à 350 personnes maximum.

Pour débiter la saison 2017-2018, c'est l'archipel des Comores qui sera mis à l'honneur.

Rendez-vous est pris pour ce 10 novembre « pour partager, avec notre équipe, une expérience conviviale, riche et forte dans un esprit d'Ubuntu », confient les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Prix Unesco-Japon récompense trois lauréats

La 3^e édition du concours a couronné l'entreprise sociale Zikra de Jordanie, le projet Hard Rain de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que l'école primaire de Sihlengeni du Zimbabwe pour leurs projets innovants au niveau local, régional et international.

Les lauréats ont reçu chacun une somme de 50 000 dollars du financement japonais. Ce prix distingue des projets et des programmes remarquables dans le domaine du développement durable.

La directrice générale sortante de l'Unesco, Irina Bokova, a expliqué que «les Objectifs de développement durable (ODD) sont la marque d'une reconnaissance forte de la part de la communauté internationale du fait que les pays ont besoin de l'ODD pour faciliter la transition vers

une société verte».

Pour le ministre japonais de l'Éducation, de la culture, des sports, de la science et de la technologie, Yoshimasa Hayashi, « ce prix marque le point de départ d'un voyage et non sa ligne d'arrivée ». Ajoutant : « Je suis impatient de connaître les différents efforts qui seront entrepris par les lauréats pour mener à de nouveaux progrès en matière d'ODD et de qualité de l'éducation partout dans le monde ».

L'école primaire de Sihlengeni du Zimbabwe a été récompensée pour son programme «Permaculture», et son approche holistique procurant aux apprenants des compétences de la vie courante tout en réduisant la dégradation des sols et le déboisement. «L'avenir est radieux pour notre oasis verte du Zimbabwe», a dé-

claré le directeur de cette école, M. Sibanga Ncube. Selon lui, ce prix renforce la motivation de son école et des communautés avoisinantes pour leurs futurs travaux dans le domaine de l'ODD. Zikra doit sa récompense à son programme d'apprentissage populaire en faveur de l'équité entre les communautés rurales et urbaines par le biais du «tourisme d'échange». Sa co-fondatrice, Lama Kathieb, a fait savoir que : «Notre travail a été consacré à la redécouverte des savoirs locaux et à leur utilisation pour produire des solutions aux combats que mène actuellement la communauté. Nous remercions l'Unesco et le gouvernement du Japon de nous avoir récompensés avec ce superbe prix».

Noël Ndong

ART AFRICAIN

James Davis II visite le Musée-galerie du Bassin du Congo

En séjour à Brazzaville, le directeur pays pour le Congo, le Gabon et Sao Tomé-et-Principe, au bureau des Affaires africaines du département d'Etat américain, a visité, le 8 novembre, le Musée-galerie du Bassin du Congo.

Au cours de cette visite, il a été inspiré par les oeuvres d'art de Marcel Gotène. De ce fait, il a émis le voeu de voir l'art pictural de ce grand artiste être exposé au Musée national des arts africains de Washington. Baigné dans un juste équilibre de cultures congolaise et africaine, le Musée-galerie du Bassin du Congo met en valeur la

tradition africaine, à travers toiles et sculptures ancestrales. Les oeuvres de Marcel Gotène font partie de la collection d'objets d'art de ce Musée-galerie.

Quatre ans après sa mort, les oeuvres de cette icône de la peinture congolaise font encore parler d'elles. Avec la création de la Fondation Marcel-Gotène, le périple des oeuvres de cet artiste n'a pas encore tiré son épilogue.

Décédé en 2013 à l'âge de 74 ans, le Picasso congolais a consacré 54 ans de sa vie à la peinture, qui lui a valu plusieurs reconnaissances dans le monde de l'art. Artiste peintre et sérigraphie, tapissier, Marcel

Gotène expose depuis 1953 dans divers lieux à travers le monde. Ses oeuvres ont été exposées au Congo- son pays natal-, en France, à Göten en Suède, à Dakar au Sénégal, au Nigeria...

Bien que ces oeuvres aient été une fois exposées à l'ambassade des Etats-Unis au Congo, en 1982, aucune oeuvre de peintre congolais n'a encore foulé le sol américain. Une coopération entre la Fondation Marcel-Gotène et le Musée des arts africains de Washington ouvrira certainement les portes à une reconnaissance de la peinture congolaise à travers les oeuvres du célèbre peintre.

Josiane Mambou Lou-



James Davis II avec, en arrière plan, les tableaux de Marcel Gotène



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX

DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 14729 BRAZZAVILLE

Tél: (242) 06 956 86 64 - Fax: 222 83 54 60
Email: ceprbadggt@yahoo.com



AVIS D'ANNULATION

Réf: Appel à Candidatures du 20 mars 2017.

La Délégation Générale aux Grands Travaux porte à la connaissance du public que l'appel à candidatures relatif au recrutement d'un Spécialiste International en Passation des Marchés, en vue de la mise en oeuvre du projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), paru dans Les Dépêches de Brazzaville n°2867 en date du 20 mars 2017, est annulé suite à la restructuration du projet.

La Délégation présente ses excuses pour d'éventuels désagréments.

Fait à Brazzaville, le 10 octobre 2017

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA. -



SALARIES

Ouverture des inscriptions au cours du soir :

- 3^e année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

AGRICULTURE

Agri Congo en proie à de grandes difficultés

Patrimoine de l'Etat et autrefois promue à de bons résultats, la coopérative agropastorale installée sur deux sites, celui de Kombé dans le huitième arrondissement de la capitale et celui d'Ignié, dans le département du Pool, connaît depuis quelques années une grande baisse de sa production.

Avec un total de 300 maraîchers répartis sur plusieurs sites, le projet pilote est aujourd'hui confronté à trois difficultés majeures. La première et la plus importante est le manque de matière première indispensable aux maraîchers. « Les performances ont baissé faute de matière première. Nous n'avons pas assez d'élevage pour fournir le fumier aux maraîchers. C'est quand l'élevage est développé que les maraîchers trouvent la matière première pour produire. Or, aujourd'hui, cet élevage n'existant presque pas, nous éprouvons beaucoup de difficultés pour atteindre les résultats », a expliqué le président de la coopérative agropastorale des éleveurs autonomes, exploitant Agri Congo de la rive droite du Djoué, André Mesmin Nzolamesso. Ce dernier a même proposé que la solution à ce problème vienne de



André Mesmin Nzolamesso travaillant sur un des sites

la nouvelle société de ramassage d'ordures ménagères, Averda. « Quand ces ordures seront recyclées, elles deviendront une matière première pour les ma-

raîchers », a-t-il indiqué.

L'autre difficulté évoquée relève de la formation, a ajouté le président André Mesmin Nzolamesso. « En dehors des sites d'Agri

Congo, il s'avère que beaucoup de citoyens désireux de pratiquer l'agriculture ne sont pas formés ou n'ont pas la formation requise pour exercer ce

travail. L'Etat et les autres partenaires doivent beaucoup s'investir dans ce cadre afin d'augmenter la capacité en bras valides », a-t-il souhaité.

Enfin, le dernier aspect, c'est le manque d'espace à cultiver dans Brazzaville. Les citoyens ne laissent pas d'espaces à cultiver, préférant bâtir même là où les conditions sont réunies pour cultiver. « Aujourd'hui, nous avons tendance à constater la disparition de la ceinture maraîchère de Brazzaville nord parce que là où elle était, de nos jours on trouve des maisons. En conséquence, les agriculteurs demeurent pauvres parce qu'ils produisent peu. Et quand on produit peu, on vend également peu, et on ne peut pas gagner beaucoup d'argent. Par contre, quand on produit beaucoup, on casse premièrement les prix, on achète beaucoup et on gagne aussi beaucoup. Il faut donc, à l'avenir, chercher des voies et moyens d'accroître la productivité afin que les exploitants agricoles arrivent à de bonnes performances », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

L'entreprise encourt la cessation des activités

Au cours d'une descente sur les installations portuaires, le 8 novembre, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, est allé faire l'état des lieux de la structure et a promis, au terme de sa visite, apporté du sang neuf pour tenter de sauver la situation.

L'entreprise publique traverse une situation financière et logistique difficile, en raison d'une dette fiscale estimée à plus de 4 milliards FCFA et d'une dette sociale d'environ 1,2 milliard. En plus, depuis quelques mois, le Port autonome de Brazzaville a perdu une bonne partie de ses domaines suite à une opération de spoliation menée par des services de l'Etat.

Afin de s'enquérir de cette situation pressante, le ministre Fidèle Dimou qui visitait le port Beach, le port public, la gare à passagers et le port de Yoro, s'est entretenu successivement avec les structures dirigeantes du Port autonome, notamment l'intersyndicale, la direction et l'inspection générale.

Il s'avère qu'outre les difficultés énumérées, cette infrastructure est concurrencée par un port parallèle, ce qui diminue ses recettes. Une carence en personnel qualifié censé relever les énormes défis actuels a été également constatée. L'un des responsables de l'intersyndicale, Ghomas Godefroy, a dénoncé l'absence d'équité dans le recrutement des agents affectés à cet établissement. Il a aussi pointé du doigt des activités illicites menées au sein de l'Ecole supérieure africaine des cadres de chemin de fer, transformée en dépôt privé et en centre de commerce.

« L'école qui formait nos cadres a cessé de fon-

ctionner depuis plusieurs années. Elle est devenue un établissement concurrent du port. Lors de la rencontre, nous avons dit au ministre que l'enceinte de cette école doit revenir au Port autonome, parce que c'est notre espace portuaire », a lâché Ghomas Godefroy. Faisant état des difficultés que traverse le Port autonome de Braz-



Le ministre Fidèle Dimou visitant la gare à passagers

zaville, son directeur général, Pierre Bossoto, a invité la tutelle à prendre une décision urgente. En réponse à ces nombreuses requêtes, le ministre Fidèle Dimou a promis de s'entretenir son collègue des Affaires foncières afin de trouver une solution au problème de spoliation. Quant aux autres questions, il a promis de s'y mettre pour que le Port autonome revive, en dépit des contraintes financières actuelles.

Mais, « d'abord, il faut achever les travaux de réhabilitation. Nous sommes en train de travailler avec les services compétents pour pouvoir parachever le financement des travaux des quais, entrepris par une entreprise chinoise », a assuré le ministre des Transports..

Fiacre Kombo

VIOLENCE VERBALE

Des poursuites judiciaires engagées contre Roland Levy Nitou

Le ministère public a décidé, le 8 novembre à Brazzaville, d'engager des poursuites judiciaires contre Roland Levy Nitou, un Congolais résidant en France, pour faits de menaces et d'injures publiques.

L'annonce a été faite par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko-Ngakala. Selon ce dernier, Roland Levy Nitou est l'instigateur principal des menaces et injures publiques dont a été victime, pendant son séjour en France, le président directeur général de la société Eco Oil Energie, M. Claude Wilfrid Etoka.

« Il ressort de l'examen de cette plainte que Roland Levy Nitou est né le 15 juillet 1969 à Brazzaville, de Nitou Roland Levy et de Mme Ounikouela Marie Rose. L'instigateur et sa bande se sont présentés le 29 octobre 2017 devant le domicile de Claude Wilfrid Etoka, situé à Versailles en France, pour proférer des menaces qui ont été relayées sur les réseaux sociaux à leur initiative », a précisé Oko-Ngakala.

A en croire le procureur, Roland Levy Nitou fait l'objet de plusieurs poursuites pénales devant les juridictions françaises pour les infractions qualifiées de vol simple ; d'outrage à personne dépositaire d'autorité publique ; d'entrée ou séjour irrégulier d'un étranger en



André Oko-Ngakala délivrant la décision de justice

France ; de faux et usage de faux ; de soustraction à l'exécution d'une mesure de reconduite à son pays d'origine et d'intrusion non autorisée dans l'enceinte d'un établissement scolaire.

Par ailleurs, le procureur de la République a rappelé que le Code de procédure pénale congolais, en son article 610 alinéa 2, donne compétence aux juridictions nationales de poursuivre et juger tout citoyen congolais qui, en dehors du pays, s'est rendu coupable d'un fait qualifié de délit par la loi congolaise.

Roger Ngombé

PEINTURE

Des artistes féminins réunis dans un projet commun

Huit membres de l'Association des femmes plasticiennes du Congo (AFPC) sont en atelier, du 10 octobre au 15 novembre, dans le cadre d'un projet intitulé «La liberté sur la toile» destiné à la réalisation d'une œuvre commune qui sera présentée à une exposition dont le vernissage aura lieu le 17 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à Pointe-Noire.

L'œuvre commune en cours de réalisation est une fresque de 300 cm x 150 cm (soit 3 m sur 1 m et demi) constituée de 8 tableaux de styles différents, peints par les huit artistes ponténégrines, notamment Ledy Kouboukoubou, Jussie Nsana, Florence Mbilapassi, Audrey Kengué, Gisèle Massala, Murielle Loemba, Jenny Stand et Christiane Mochany. L'œuvre représente la femme africaine moderne et active dans des activités domestiques, ménagères, sportives et professionnelles.

Le projet «Liberté sur la toile» est né du désir de ces femmes peintres de mettre en valeur la femme africaine actuelle,



Les femmes peintres pendant l'atelier/ crédit photo Adiac

évoluée et émancipée. «Nous avons l'habitude de peindre la femme africaine traditionnelle. Celle-ci ayant évolué, nous avons pensé représenter la femme africaine moderne, la femme africaine d'aujourd'hui. J'ai réalisé un tableau qui représente une femme en train de se laver dans une baignoire plutôt que dans une rivière, un marigot ou un seau comme elle le faisait avant», a expliqué Ledy Kouboukoubou, présidente de l'AFPC.

Outre la fresque, les huit artistes ont aussi réalisé chacune 4 tableaux avec des thèmes différents. Toutes ces œuvres feront l'objet d'une exposition dont le vernissage est prévu pour le 17 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, où se déroule l'atelier de peinture.

Le projet «La liberté sur la toile» a été initié par l'AFPC en vue de permettre aux femmes peintres de travailler ensemble pour mieux se connaître, s'enrichir, partager les expériences et montrer aux Ponténégrins «qu'il existe des femmes artistes peintres dans la ville qui réalisent elles-mêmes leurs tableaux».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONCERT

Le trio Journal intime a égayé les Ponténégrins

Le groupe conserve toute sa créativité et continue à surprendre les mélomanes partout où il passe. Le 7 novembre, il a livré une prestation à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, un moment d'émotion que le public n'est pas prêt d'oublier.

Avec sa folle programmation, le trio Journal intime a encore fait vivre de belles heures d'ambiance à la population de Pointe-Noire qui a assisté au déroulement de son répertoire cousu de mélodies vertigineuses. Le groupe a interprété une dizaine de morceaux avec une facilité à émouvoir le cœur de chacun des spectateurs. Confronté au magnétisme de ce trio composé de Sylvain Bardiau (trompette), Frédéric Gastard (saxophone basse) et Matthias Mahler (trombone), le public a été électrisé pendant plus d'une heure de show intensément spectaculaire.

Les regards extasiés et les bras levés, les spectateurs ont interminablement ova-

tionné le groupe jusqu'à la fin du show, signe d'un bonheur partagé. En réalité, le public était surpris par la performance grandiloquente de ce trio, manquant de mots pour définir ce spectacle. Toutefois, la réaction de la foule et la puissance du répertoire joué ont donné une idée précise de la démesure. Ce groupe a une énergie débordante sur scène. Avec des symphonies remarquables, il arrive à soigner les âmes perdues. «J'ai l'impression de n'avoir jamais vu une telle performance», a confié un spectateur pris de joie.

Ce qui frappe d'emblée dans cette performance, c'est la manière dont ce trio a affiché une telle complicité sur scène qui est rare de nos jours. En effet, cette complicité permet aux trois artistes d'interpréter de jolis morceaux avec une capacité à susciter de l'émotion au sein du public. Les Ponténégrins, témoins de l'évènement, se souviendront longtemps de cette soirée.

Hugues Prosper



Le trio Journal intime crédit photo DR»

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

Destinée Hermella Doukaga honorée dans la ville océane

La direction départementale du livre et de la lecture publique a rendu hommage, le 7 novembre, à l'auteure pour ses quatre ouvrages que sont: «Mon labyrinthe», «Terre battue», «Héros dans mes veines» et «Chants du cœur».

La journée internationale de l'écrivain africain est célébrée pour rendre un hommage mérité aux écrivains du continent qui, par leurs œuvres, jouent un rôle de premier plan dans le développement intellectuel de leurs concitoyens. « La journée internationale de l'écrivain africain est l'occasion de faire l'éloge de l'écriture et de la créativité et rendre hommage à l'engagement des hommes, des femmes et des chevaliers de la plume pour la liberté des peuples », a dit Alphonse N'kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.

En présentant Destinée Hermella Doukaga, Alphonse N'kala a renchéri: « Les œuvres de Destinée Doukaga sont marquées par sa façon particulière d'avouer ses amours, de témoigner ses émotions, de dire ses joies et ses mélancolies, de confier ses tristesses, de dénoncer et de crier son amertume et ses angoisses. Elle use de la poésie et de ses textes en prose teintés



Destinée Hermella Doukaga dédicçant ses ouvrages/credit photo Adiac

de poésie, pour dire son attachement à la vie, sa conception de l'amour, sa vision du monde ».

Les ouvrages « Mon labyrinthe », roman autobiographique publié en 2014, aux éditions Edilivre, «Terre battue », aux éditions Panthéon en 2015, les recueils de poèmes « Héros dans mes veines », éditions Edilivre en 2014, « Chants du cœur », édition l'Harmattan France en 2015, ont fait, au cours de

cette journée, l'objet d'une analyse sur leur fond et leur forme par quatre critiques littéraires. Pierre Tsemou a présenté Mme Doukaga comme une artiste qui peint sa société, mais dénonce aussi les maux dont souffre cette même société. Dieudonné Moukouamou Mouendo a exposé sur le thème « Destinée Doukaga : entre écriture du souvenir et poésie de l'instant ». Pour lui, la poésie de Destinée Hermella Doukaga

est une poésie du cœur car le cœur s'y dévoile tout aussi aimable, aimant, aimé que meurtri. L'« être écrivain » de l'auteure (création, signature et identité d'auteur) a été développé par Bienvenu Boudimbou. « Les marges des textes de Destinée Doukaga ruissellent de traces scripturales révélatrices de son identité », a-t-il dit. La notion de roman autobiographique, en tant que œuvre de fiction dans «Mon

labyrinthe», est la communication faite par le Pr Mukala Kadima Nzuji.

Echangeant avec le public, Destinée Hermella Doukaga a dit qu'elle a toujours été attirée par la littérature bien qu'ayant opté pour la filière scientifique. Aussi, en dépit de ses quatre ouvrages publiés, elle se dit toujours être auteure et non écrivaine. Pour elle, en écrivant, elle ne cherche aucune notoriété, mais veut simplement partager ses émotions aux lecteurs.

Destinée Hermella Doukaga est née le 8 octobre 1983, à Dolisie. Femme engagée au sein du Fawe Congo (Forum for Africa women éducationnel) mais aussi dans l'organisation des femmes du Congo, elle est officier dans l'ordre du mérite congolais, membre d'honneur du Haut conseil des sages du Congo, du département du Niari. Aviatrice, elle est aussi ambassadrice de la paix. Depuis août 2017, elle est ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

Notons que l'hommage à Destinée Hermella Doukaga a été rendu en présence de François Luc Macosso, patriarche des Arts et des lettres dans le Kouilou,

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE RELIGIEUSE

«Triomphe» bientôt dans les bacs

Après la sortie cette année de l'opus «ça se vit» du groupe musical les Sanisina de la chorale Schekina de l'Église Vie Comblée de l'apôtre Fulgence Embengou, section de Pointe-Noire, la soeur Urma Mambéké a annoncé la sortie, sous peu, de son premier album.

Chantre de la chorale Schekina, la soeur Urma Mambéké est encore à la phase de tournage des clips. L'artiste démarre sa carrière avec un album de 5 titres qui sont, entre autres, «Mokili Makambo», «Libanga», «Sunga nga», «Molimo Santu». « C'est une grâce divine que je veux exprimer au peuple de Dieu car je chante ce que je reçois dans les rêves, je n'ai pas l'habitude d'écrire les chansons », a indiqué l'artiste qui souhaite d'abord terminer les



La Sr Urma Mambéké/credit photo Adiac

clips avant d'annoncer la date officielle de la sortie de l'opus. « Nous sommes actuellement en promotion, c'est pourquoi on ne peut pas annoncer la date de sortie avant de finaliser tout le travail », a martelé la Sr Urma Mambéké. D'après elle, «Mokili» est le titre-phare de l'album pour la simple raison qu'elle explique aux chrétiens et à tous les croyants du monde que les gens ne devaient pas s'appuyer souvent sur l'argent mais sur l'amour du prochain. «Nous voulons, à travers ces cantiques, ramener les enfants de Dieu à la raison, leur dire que l'argent n'est pas notre but. Aimons-nous les uns et les autres par l'amour de Dieu. C'est ce que Dieu attend de nous », a martelé l'artiste qui demande à tous les croyants de revenir

sur cet amour véritable. C'est, d'ailleurs, le sens de la chanson «Zonguela, zonguela bolingo», en français, «revenez-revenez vers l'amour de Dieu».

La soeur Urma a également demandé au peuple de Dieu de beaucoup lire la bible. «Si nous sommes parvenus jusqu'à cette étape, c'est parce que nous nous sommes appuyés sur la parole de Dieu et nous voulons qu'il y ait encore beaucoup d'autres talents pour exprimer chacun à sa manière la bonté de Dieu envers les chrétiens. C'est de là que nous pourrions avancer », a-t-elle poursuivi avant d'ajouter que faute de moyens financiers, l'album comprend 5 titres au lieu de 10 comme souhaité.

Charlem Léa Legnoki

AC LÉOPARDS

Rémy Ayayos Ikounga voudrait prendre sa retraite sportive

Dans sa livraison du 30 octobre dernier, notre confrère «Le Patriote» annonçait le départ du président du club de football de Dolisie. Cette information qui a suscité l'émoi et le doute dans les milieux sportifs a amené notre rédaction à faire, elle aussi, des investigations.

L'information n'est pas encore officielle. Mais les arguments présentés par «Le Patriote» sont plus ou moins cohérents. Visiblement, la flamme du président des Fauves du Niari avait un peu faibli. Il y a lieu de constater qu'il n'avait plus le même engagement ces deux dernières années, même si par souci d'orgueil, il a tenu à prouver qu'il restait le meilleur et que l'équipe qu'il avait bâtie restait toujours la plus forte du pays. Or, le football est fait de passion. Quand il n'y en a plus ou encore quand il n'y a plus la même flamme, n'est-ce pas juste de s'interroger sur la suite à donner à une carrière, surtout quand on a tout gagné et qu'on n'a plus rien à prouver. En neuf saisons, faut-il le rappeler, l'AC Léopards du colonel Rémy Ayayos Ikounga a remporté beaucoup de trophées. Au niveau national, les Fauves du Niari ont été sacrés champions du Congo à quatre reprises (2012, 2013, 2016 et 2017) et cinq fois vainqueur de la coupe du Congo (2009, 2011, 2013, 2016 et



Rémy Ayayos Ikounga/Adiac

2017). L'équipe féminine a aussi gagné à cinq reprises la même coupe (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016), contre un titre national en 2016.

Sur l'échiquier continental, Rémy Ayayos Ikounga peut se féliciter d'être le président du club congolais ayant joué le plus de matches de coupes d'Afrique. L'AC Léopards a gagné la coupe africaine de la Confédération en 2012. Le

club de Dolisie a disputé la phase de poules de la Ligue africaine des champions en 2013 puis a été éliminé en demi-finale de la coupe de la Confédération en 2014. C'est la moisson qu'aucun dirigeant de football national n'a jamais récolté. C'est aussi grâce aux performances de l'AC Léopards que le nombre des représentants congolais engagés en compétitions africaines est passé de deux à quatre.

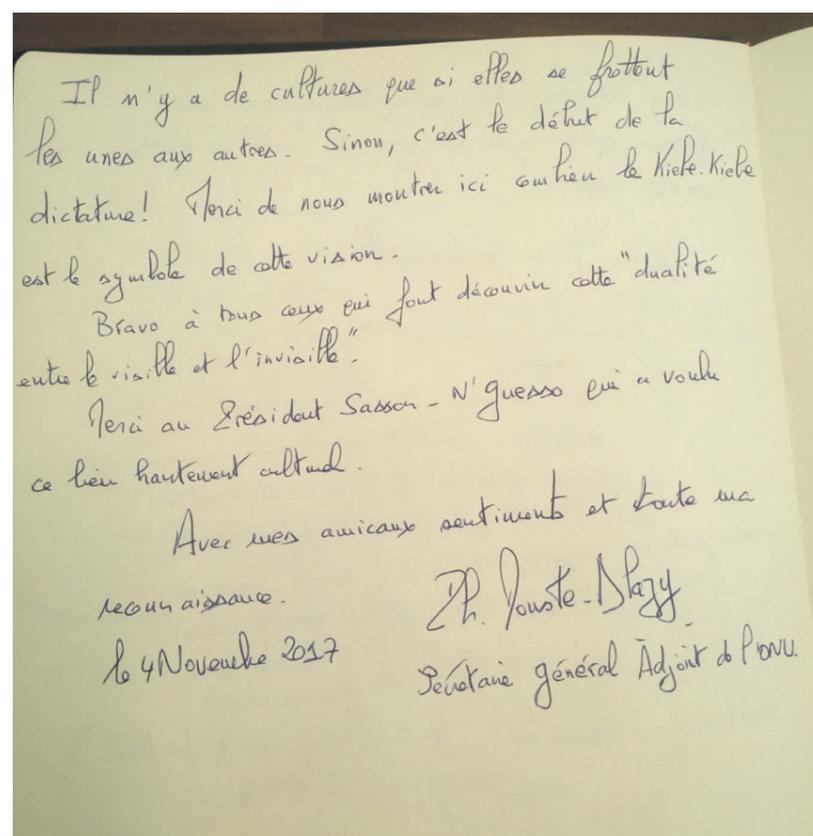
Rémy Ayayos Ikounga est aussi l'un des dirigeants qui a engagé le plus de moyens dans le football au point de parrainer même trois équipes de Ligue 1 congolaise, à savoir l'AC Léopards (messieurs et dames), les Jeunes Fauves, la Jeunesse sportive de Poto-Poto, sans compter les autres formations qui bénéficiaient de ses apports massifs.

Cependant, selon nos sources,

le président Rémy Ayayos Ikounga serait convaincu que son rêve de gagner la Ligue africaine des champions n'est peut-être plus réalisable, vu la dimension que prennent chaque jour ses concurrents, notamment les clubs maghrébins et sud-africains. Gagner la Ligue des champions, c'était sans doute la seule raison qui le maintenait encore engagé et déterminé. En plus, son entourage révèle aussi que le colonel serait toujours très affecté par l'état de santé du capitaine emblématique de l'AC Léopards, Rudy Guelord Bhebey Ndey, dont il s'occupe à grand frais et pour lequel, il s'était senti abandonné par les autorités. Joint par notre rédaction, le président de l'AC Léopards n'a pas voulu nous répondre. Toutefois, son entourage familial et son cercle d'amis confirment cette retraite sportive. Il appartiendra sûrement au plus grand club du Niari de revoir sereinement ses ambitions pour la suite. Mais nous sommes convaincus que leur président restera certainement un des donateurs au sein du club. L'occasion est donc donnée à d'autres dirigeants de se prononcer afin de relayer Rémy Ayayos Ikounga. Ce qui est une certitude, le retrait de ce grand dirigeant sportif laissera un grand vide dans le football congolais. A d'autres de s'inspirer de son modèle.

James Golden Eloué

Arrêt sur image



Philippe Douste-Blazy, qui préside l'organisation caritative Unitaid et qui est conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies, a visité en fin de semaine dernière le Musée Kiebe-Kiebe de N'Golodoua. Il était accompagné par Laurent Taieb qui dirige le groupe de presse Prestige Communication.